



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil tenue le **mardi 3 juin 2025 à 19 h** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur Eric Dupont, maire
Monsieur Claude Durand, conseiller siège no 1
Monsieur Jean-Lorrain Lafond, conseiller siège no 2
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Monsieur Gilles Marchand, conseiller siège no 4
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Eric Dupont.

Sont également présentes :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.
Madame Myriam Landry, adjointe administrative.

Est absent :

Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025
4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 6.1 Approbation du paiement des dépenses mensuelles
 - 6.2 Rapport du maire
 - 6.3 Maîtrise Canva de A à Z
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
8. RÉSEAU ROUTIER
 - 8.1 Demande de sécurité - rues Maurice et du Centre
 - 8.2 Demande de citoyens - rue Masson
 - 8.3 Demande d'une citoyenne - rue Lafleur
 - 8.4 Achat de panneaux de signalisation
9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1 Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal
 - 9.2 Mandat pour l'avis de non-conformité de la pompe doseuse
 - 9.3 Achat de pièces d'aqueduc - Réal Huot inc.
10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 - 10.1 OMH au Cœur-du-Québec - états financiers 2024
11. URBANISME ET BÂTIMENT
 - 11.1 Nombre de permis en mai 2025



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

11.2 Dérogation mineure pour un bâtiment accessoire - distance- Gaston
Mailhot lot 6 132 592

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Toilette - Presbytère

12.2 Route des Navigateurs -Signalisation touristique 2025

12.3 Soirée reconnaissance député Donald Martel - bibliothèque

12.4 Achat de livres - bibliothèque

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures par monsieur Eric Dupont, maire de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous.

102-06-2025

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

103-06-2025

3. PROCÈS-VERBAL

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 04 et se termine à 19 h 08.

6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

104-06-2025

6.1. Approbation du paiement des dépenses mensuelles

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 467 927,69 \$ (Salaires: 49 427,79 \$); (Fournisseurs: 418 499,90 \$), tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

105-06-2025

6.2. Rapport du maire

ATTENDU que le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier tel que préparé par le vérificateur externe selon l'article de Loi 176.2.2 C.M.;

ATTENDU que le maire fait un résumé du rapport financier au 31 décembre 2024, représentant un surplus de 232 105 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand
APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte le dépôt du rapport du maire tel que présenté;

QUE le rapport du maire soit publié dans le journal *Le petit Romain* et dans le site Internet afin que les citoyens puissent en prendre connaissance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

106-06-2025

6.3. Formation Canva

ATTENDU que la Municipalité souhaite améliorer l'efficacité et la qualité de ses outils de communication, incluant les publicités et le journal *Le Petit Romain*;

ATTENDU que l'utilisation de la plateforme Canva s'avère pertinente et bénéfique pour la conception de matériel visuel professionnel;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que la formation en ligne intitulée « Canva de A à Z » est offerte au coût de 297 \$ (avant taxes applicables), avec un rabais de 60 \$ applicable sur le montant total de la formation complète;

ATTENDU que cette formation est destinée à l'adjointe administrative de la Municipalité afin d'optimiser ses compétences dans la réalisation des outils visuels;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'inscription de l'adjointe administrative à la formation « Canva de A à Z » au coût réduit de 237 \$ avant taxes auprès de Culture Centre-du-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

8. RÉSEAU ROUTIER

107-06-2025

8.1. Demande de sécurité - rue Maurice et du Centre

ATTENDU que la circulation automobile, tant en volume qu'en vitesse, a considérablement augmenté dans les rues du Centre et Maurice au cours des derniers mois;

ATTENDU QUE la sécurité des usagers et résidents, particulièrement celle des enfants, doit être une priorité pour la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil a statué à installer deux silhouettes de Kalitec dans la rue du Centre comme mesures de sécurité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

108-06-2025

8.2. Demande de citoyens - rue Masson

ATTENDU que des dos d'âne qualifiés d'agressifs ont été installés sur la rue Masson afin d'assurer la sécurité des piétons, notamment des enfants selon une demande de l'an passé;



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU que plusieurs citoyens ont exprimé, par voie de pétition, leur désir d'opter pour des mesures de modération de la circulation moins restrictives, tout en maintenant un haut niveau de sécurité pour les résidents;

ATTENDU que la sécurité des enfants et des piétons demeure une priorité partagée par l'ensemble des résidents;

ATTENDU que les citoyens suggèrent l'installation de trois pancartes de sensibilisation représentant un enfant en format grandeur réelle, comme cela a déjà été fait auparavant avec succès;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal remplace les dos d'âne actuels par l'installation de deux panneaux de signalisation avec image d'enfant grandeur nature;

QUE cette mesure de sécurité est valable pour les prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

109-06-2025

8.3. Demande d'une citoyenne - rue Lafleur

ATTENDU que la sécurité des enfants et des piétons demeure une priorité partagée par l'ensemble des résidents de la rue Lafleur;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand
APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'installation d'un panneau de signalisation au centre de la voie de la rue Lafleur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

110-06-2025

8.4. Achat de panneaux de signalisation

ATTENDU que plusieurs panneaux de signalisation et trois poteaux doivent être achetés pour répondre aux besoins de la municipalité;

ATTENDU qu'une demande de soumission a été déposée auprès de l'entreprise SignoPlus pour l'acquisition de ce matériel;

ATTENDU que le conseil municipal a demandé à la directrice générale d'ajouter des panneaux supplémentaires à la commande initiale, ce qui aura pour effet de modifier le prix de la soumission;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'achat des panneaux de signalisation et des poteaux auprès de SignoPlus, et ce, selon la soumission révisée incluant les ajouts demandés par le conseil pour un montant approximatif de 2 500 \$;

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder à l'achat et à signer tout document requis à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels du suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

9.2. Mandat pour l'avis de non-conformité de la pompe doseuse

ATTENDU que la Municipalité a reçu un avis de non-conformité relatif à l'ajout d'une pompe doseuse de chlore au système de production d'eau potable, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation requise du ministère de l'environnement;

ATTENDU que la firme Pluritec a soumis une offre de services, afin de réaliser les travaux d'analyse nécessaires en lien avec cette situation;

ATTENDU que l'offre de services comprend les activités suivantes :

- Visite des lieux en compagnie de l'opérateur de la Municipalité ;
- Analyse de l'autorisation délivrée le 13 avril 2005 en fonction des équipements actuellement en place ;
- Rédaction d'un avis technique identifiant les actions à entreprendre pour se conformer à l'autorisation actuelle ou, au besoin, les modifications à apporter nécessitant une nouvelle autorisation;

ATTENDU que le mandat exclut la conception, les plans et devis des travaux, mais se termine à l'émission de l'avis technique et qu'une proposition distincte pourra être produite, au besoin, pour d'éventuels travaux ultérieurs;

ATTENDU que les honoraires professionnels sont estimés à 4 000,00 \$ (avant taxes), selon un taux horaire de 160,00 \$ pour M. Sébastien Labonté, ingénieur senior en traitement des eaux, responsable du dossier;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le conseil municipal accorde le mandat à la firme Pluritec pour la réalisation de l'avis technique en lien avec l'avis de non-conformité sur la pompe doseuse de chlore, selon les modalités décrites dans leur offre de services;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer l'entente de service et à fournir les documents requis pour la réalisation du mandat;

QUE les honoraires professionnels soient acquittés à même le budget de fonctionnement 2025, pour un montant maximal de 4 000,00 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

112-06-2025

9.3. Achat de pièces d'aqueduc - Réal Huot inc.

ATTENDU que l'inspecteur municipal a demandé une soumission auprès de Réal Huot inc. pour des pièces d'aqueduc;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'achat de pièces d'aqueduc de Réal Huot inc. au montant de 4 385,87 \$ plus taxes et frais de livraison;

QUE la directrice doit faire des vérifications auprès de l'inspecteur municipal pour les pièces avant d'autoriser la commande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

113-06-2025

10.1. OMH au Cœur-du-Québec - états financiers 2024

ATTENDU que les états financiers vérifiés pour l'année 2024 sont déposés;

ATTENDU qu'il y a un déficit total de 21 275 \$ pour l'année 2024 pour l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Pierre-les-Becquets;

ATTENDU qu'une somme de 2 592 \$ nous sera retournée;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil accepte les états financiers de l'OMH Au Cœur-du-Québec pour l'année 2024 tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. URBANISME ET BÂTIMENT



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

114-06-2025

11.1. Nombre de permis en mai 2025

Le rapport n'a pas été déposé par l'inspecteur en bâtiment.

11.2. Dérogation mineure pour un bâtiment accessoire - distance- Gaston Mailhot lot 6 132 592

ATTENDU que Monsieur Gaston Mailhot a déposé une demande de dérogation mineure afin de régulariser l'implantation d'un garage détaché à 1,20 mètre sur le lot 6 132 592 normalement prescrit à 1,50 mètre au règlement de zonage;

ATTENDU que la propriété n'est pas occupée par un bâtiment principal et que la façade se trouve sur la rue Dion;

ATTENDU que le bâtiment n'est pas visible de la voie publique;

ATTENDU que la demande ne porte pas atteinte au droit de jouissance de la propriété voisine;

ATTENDU que la demande a un caractère mineur;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a procédé à l'étude du dossier, lors d'une réunion tenue le 11 mai 2025, et fait une recommandation favorable au conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve la demande de dérogation mineure afin de régulariser l'implantation d'un garage détaché à 1,20 mètre sur le lot 6 132 592 normalement prescrit à 1,50 mètre au règlement de zonage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1. Toilette - Presbytère

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

115-06-2025

12.2. Route des Navigateurs -Signalisation touristique 2025

ATTENDU que le renouvellement à la Route des Navigateurs pour la signalisation touristique 2025 est de 286 \$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :



N° de résolution
ou annotation

116-06-2025

Province de Québec Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le conseil renouvelle son abonnement à la Route des Navigateurs - Signalisation touristique 2025 pour un montant de 286 \$ plus taxes pour 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12.3. Soirée reconnaissance député Donald Martel - bibliothèque

ATTENDU que des bénévoles de la bibliothèque désirent assister à la soirée reconnaissance du député Donald Martel le 7 juin prochain au Quai de Ste-Angèle;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise des bénévoles de la bibliothèque à participer à la soirée reconnaissance du député Donald Martel à Ste-Angèle-de-Laval le 12 juin prochain;

QUE les frais de déplacements soient défrayés par la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

117-06-2025

12.4. Achat de livres - bibliothèque

ATTENDU que des bénévoles de la bibliothèque désirent aller acheter des livres à la Librairie Poirier à Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault
APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise des bénévoles de la bibliothèque à acheter des livres à Librairie Poirier à Trois-Rivières;

QUE les frais de déplacement et de repas soient remboursés avec preuve de factures;

QUE cette dépense soit prise à même le poste budgétaire no 02 702 30 310 (frais de déplacement).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 55 et se termine à 19 h 56.



118-06-2025
N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée à 19 h 56.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

M. Eric Dupont, maire

Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière